

NANTERRE, Le 25 octobre 2007

Le Conseil Général des Hauts de Seine (92) présidé par M. DEVEDJIAN -UMP- a refusé de donner le nom du sociologue Abdelmalek SAYAD proposé par Patrick JARRY Maire de NANTERRE et soutenu l'Association LES ORANGES en octobre 2005.

Il a préféré lui donner le nom de République. Visiblement nous ne connaissons jamais les raisons qui ont motivé cette décision puisque l'ancien président du conseil général des hauts de seine M. Nicolas SARKOZY ni son remplaçant M. DEVEDJIAN n'ont voulu répondre à nos courriers.

Ce refus de nommer Abdelmalek SAYAD est bien l'administration de la preuve que la reconnaissance de la mémoire des Français héritiers de l'immigration coloniale, qu'ils soient savants ou ouvriers, qu'ils aient contribué à l'avancée de la science ou à la construction des bâtiments...
Tout cela ne semble pas avoir de valeur aux yeux des décideurs de la puissance publique.

L'Association les Oranges remercie tous ceux et toutes celles qui ont soutenu ce projet et signé (es) la pétition en ligne www.lesoranges.com

Le travail de mémoire continuera partout en France où cela sera possible.

PROPOSITION

LE 18/09/2007 AU MAIRE DE NANTERRE D'UNE RUE AU NOM D'ABDELMALEK SAYAD

M'hamed KAKI Président de l'association les ORANGES a écrit une lettre au Maire de NANTERRE publiée sur le site LESORANGES.COM pour lui proposer de donner le nom du sociologue Abdelmalek SAYAD à l'une des rues qui longe le nouveau collège de NANTERRE nommé REPUBLIQUE.

5 RAISONS

ESSENTIELLES QUI MOTIVENT CETTE PROPOSITION

1. Le nom des rues est une prérogative des Maires
2. Dans cet espace géographique de mémoire se trouvait le plus grand bidonville de France où vivaient des familles Maghrébines et en particulier Algériennes
3. Les travaux d'Abdelmalek SAYAD autour de son livre « un NANTERRE ALGERIEN » se sont nourris dans ce même lieu géographique.
4. Face au refus du conseil général à majorité UMP de donner le nom d'Abdelmalek SAYAD au collège, ce serait symboliquement une forme de résistance à l'arbitraire.
5. Une rue Abdelmalek SAYAD dans ce lieu de mémoire serait l'expression d'un acte politique fort et de reconnaissance des Français héritiers de l'immigration coloniale par la ville de NANTERRE.

RÉPONSE

DU MAIRE DE NANTERRE

Par un courrier daté du 4 octobre 2007, Patrick JARRY Maire de NANTERRE nous informe qu'il est favorable à notre proposition et qu'il proposera prochainement à sa majorité municipale le nom d'Abdelmalek SAYAD à une rue ou un équipement dans la ville de NANTERRE.

EN ATTENDANT

Nous sommes confiants sur cette proposition du Maire de NANTERRE et attendons sa réalisation concrète sur un lieu de mémoire qui fait sens. Le travail de mémoire continu car il irrigue notre existence et permet de faire avancer la connaissance historique.